

Les glissements de terrains inquiètent l'Autorité du Lac Tanganyika

@rib News, 10/11/2014 - Source Xinhua Les glissements de terrains sont devenus monnaie courante dans les quatre pays riverains du lac Tanganyika et la protection de l'environnement pourrait être au cœur des priorités du prochain quinquennat 2015-2020 de l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT), a indiqué samedi M. Jean-Marie Nibirantije, directeur exécutif de cette organisation intergouvernementale regroupant le Burundi, la République Démocratique du Congo (RDC), la Tanzanie et la Zambie, dans une interview.

Face aux menaces d'effondrement qui planent sur les terres arables des collines qui surplombent les localités urbaines burundaises, l'ALT a déjà initié quelques activités de protection environnementale, a précisé M. Nibirantije qui s'exprimait au lendemain d'une journée de sensibilisation sur la protection du lac Tanganyika. "Mais ces activités n'ont pas encore abouti à l'objectif visé faute de financements suffisants. Ce n'est pas seulement au Burundi où les terrains sont fragiles, la RDC n'est pas aussi épargnée car on y enregistre aussi beaucoup de morts à cause des glissements de terrains", a-t-il fait remarquer. Les glissements de terrains sont devenus monnaie courante dans les quatre pays riverains du lac Tanganyika parce que les montagnes ne sont pas protégées comme il faut, a-t-il affirmé en déplorant que les activités agricoles sont pratiquées même dans les endroits qui devraient être protégés. "C'est pourquoi nous devons continuer à sensibiliser les agriculteurs de ces pays sur cette problématique car les rivières qui alimentent le lac Tanganyika ne sont protégées, parce que la population cultive même dans les berges", a-t-il renchéri. La même problématique de glissements de terrains vers les eaux du lac Tanganyika prévaut aussi dans les deux autres pays riverains de ce lac, à savoir la Tanzanie et la Zambie, a révélé M. Nibirantije. Pour combattre ce phénomène, a-t-il expliqué, l'ALT a initié dans des villages relevant des districts de Kigoma et de Sumbawanga (Tanzanie) des travaux de plantation d'arbres pour éviter des glissements de terrains vers le lac. Maintenant, a-t-il révélé, la Zambie est en train de négocier pour le prochain quinquennat 2015-2020 un nouveau projet d'investissement "Développement du lac Tanganyika", dont le cahier des charges est la promotion de la pêche, la protection de l'environnement et la mise en place des pistes. En outre, M. Nibirantije a remarqué que les équipements fournis par l'ALT aux laboratoires des Instituts en charge de la conservation de l'environnement dans les quatre pays riverains du lac Tanganyika vont contribuer à dresser un état des lieux complet sur l'ampleur de la pollution au niveau de cette sous-région.